

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Villers Le Lac, le :

LUNDI 3 DECEMBRE 2018 à 20 h 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

1°) Suite à la démission de Mme Catherine SIMONIN :

- Election d'un représentant auprès de la C.C.V.M.
- Election d'un représentant suppléant auprès de A.U.D.

2°) Mise en place d'une indemnité de fonction à un conseiller municipal (annexe 1).

3°) Demande de subvention auprès du SYDED pour éclairage public : route des Fins.

4°) Demande de subvention, auprès du Département, au titre des aménagements de sécurité : route des Fins.

5°) P.L.U. : approbation de la procédure de modification simplifiée concernant la constructibilité de la zone AU de « La Cotote » ; qui a fait l'objet d'une enquête publique du 1^{er} au 31 octobre 2018 (annexe 2).

6°) Délégation donnant à Mme le Maire l'autorisation de signer le contrat P@C (porter une action concertée) proposé par le Département du Doubs avec le territoire du Val de Morteau pour la période 2018-2021 (annexe 3).

7°) Validation du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) pour les eaux pluviales (sous réserve de la réception de ce rapport avant la réunion).

8°) Convention entre la Commune et M. Yves DROZ-BARTHOLET pour l'utilisation du trottoir situé devant « l'Hôtel de France » (annexe 4).

.../...

9°) Convention d'occupation précaire et révocable pour le terrain situé « Sous la Gare », entre la Commune et M. Christophe FAIVRE-PIERRET (annexe 5).

10°) Bail entre la Commune et Mme CHRISTE pour un local situé : 5, rue Pierre Berçot.

11°) Renouvellement de la garantie accordée à IDEHA suite au réaménagement d'un prêt pour lequel la Commune est garant (annexe 6).

12°) Finances :

- Admission en non-valeur pour une somme de 1.058,20 €
- Tarifs 2019 : location salle des fêtes, services cantine, droits place, service funéraire (annexe 7).

13°) Personnel communal :

- Création d'un poste de rédacteur pour permettre la promotion de Karine BILLOD
- Créations de deux postes d'agent de maîtrise pour permettre la promotion de Brigitte SIRON et Claude SIRON
- Versement d'une aide financière à un agent pour l'achat d'appareils auditifs, suite à la réception d'une subvention FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).

14°) Validation des commissions :

- Urbanisme des 25.09.2018 ; 06.11.2018
- Bâtiments du 08.11.2018
- Circulation – sécurité du 12.11.2018
- Finances du 20.11.2018 (annexe 8)

15°) Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable (annexe 9a et 9b).

16°) Questions diverses.

Fait à Villers Le Lac, le 26 novembre 2018.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

